



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Secrétariat Général

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : 00243 998 24 86 99

Fax : +33172703031

E-mail : cencorde@gmail.com

République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CENCO

Bilan et condamnation de la répression de la manifestation du 25 février 2018

Le dimanche 25 février 2018, les chrétiens catholiques et les fidèles d'autres confessions religieuses ont répondu positivement à l'appel du Comité Laïc de Coordination (CLC) pour une marche pacifique en vue de réclamer l'application intégrale et effective de l'Accord du 31 décembre 2017. Plusieurs paroisses ont organisé des marches à travers le pays.

Le Secrétariat général de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) a reçu les informations sur l'organisation à Kinshasa et dans quelques provinces de 149 marches pacifiques dont 66 ont été étouffées dans les enceintes des paroisses, 67 dispersées par balles et gaz lacrymogène et 16 n'ont pas connu d'entraves.

Malheureusement, alors que la liberté d'opinion par des manifestations pacifiques est un droit reconnu à tout citoyen congolais par la Constitution (Cfr. Article 26), l'on a assisté, une fois de plus, à une répression violente des marches par les forces de l'ordre quand bien même les manifestants n'avaient aucune arme et exerçaient pacifiquement leur droit.

Selon le monitoring réalisé par les services du Secrétariat Général de la CENCO, le bilan de la répression fait état de 2 morts par balles, 32 blessés dont 13 par balles et 76 interpellations.

La CENCO présente ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu les leurs. Elle rassure de ses prières et sa proximité toutes les victimes de cet événement.

Les Moniteurs ont signalé la présence, dans beaucoup de paroisses, des jeunes étrangers qui insinuaient aux manifestants d'aller au-delà des périmètres prédéfinis et incitaient aux dérapages.

La CENCO félicite tous les compatriotes qui se sont mobilisés pacifiquement, refusant toute provocation à la violence, afin de faire entendre leur voix pour l'avènement d'un Etat réellement démocratique dans notre pays sans lequel il serait difficile de rêver le développement qui garantirait le bien-être du peuple congolais. Elle recommande au Peuple congolais de demeurer debout et vigilant et de ne pas céder à la peur ni à la résignation.

Nous condamnons l'usage de la force exercée à l'endroit des compatriotes dont certains sont morts et d'autres torturés ou blessés alors qu'ils n'ont posé aucun acte contraire à la loi fondamentale qui régit le pays. Cependant, nous saluons le sens républicain et patriotique de ceux des forces de l'ordre qui ont encadré 16 marches conformément à la loi.

La CENCO dénonce également l'instrumentalisation par certains partis politiques des jeunes gens pour torpiller de l'intérieur la marche des chrétiens en y introduisant la violence. L'occupation de la cathédrale Notre Dame du Congo le samedi 24 février 2018 par des jeunes délinquants en est une triste illustration.

Il sied de rappeler ici que la CENCO, en s'engageant aux côtés du peuple congolais dans la lutte pour l'avènement d'un Etat de droit, n'a pas d'ambition politique, sa seule préoccupation est de contribuer au bien-être du Peuple congolais tout entier, à la sauvegarde et à la promotion de la dignité de la personne humaine, au respect de la vie, des libertés et des droits fondamentaux.

Fait à Kinshasa, le 27 février 2018

Abbé Donatien NSHOLE
Secrétaire Général de la CENCO
